

Gilly, le 26/05/2024

Comité Provincial du Hainaut.

Assemblée Provinciale du 25 mai 2024.

L'assemblée est ouverte à 10h15 par le président du comité provincial Mr Christophe Notelaers.

L'assemblée se déroule dans la salle de la JS Stamburges.
Cette assemblée sera divisée en deux parties, les clubs ont reçu l'ordre du jour dans la revue Basket Hainaut envoyée par mail à tous leurs représentants. Il est également paru sur le site et dans la newsletter.

Le président souhaite la bienvenue à :

Mr Jean-Pierre Delchef	Président de l'AWBB
Mr Bernard Scherpereel	Secrétaire général de l'AWBB
Mme Nicolas, MM Faraone, Thomas et Nivarlet	du Conseil d'Administration
Mr Fabrice Appels	Président du Groupement des Parlementaires
Mme Andrée Pottiez	Présidente du Conseil Judiciaire Provincial
Mr Alain Buchet	Président du Conseil Judiciaire Régional

Ainsi qu'à tous les membres des comités, commissions et groupement présents.

Il souhaite également la bienvenue à Mme Véronique Laurent du secrétariat général, à Mr Philippe Aigret, vice-président du CP Namur et à Mr Joseph Turrisi, membre du département compétition AWBB et de la commission administrative de contrôle des feuilles

Sont excusés :

Mr Grégory Périni, procureur régional ;
MM Renzo Mosciatti et Christian Crappe du CP ;
MM Jean-Marc Tagliafero et Pascal Lecomte du Groupement des Parlementaires.

Le président invite ensuite l'assemblée à observer une minute de recueillement à la mémoire des ami(e)s et membres disparu(e)s pendant la saison écoulée.

Dans son introduction, le président du CP revient sur le nombre élevé de forfaits en fin de saison et sur la problématique des clubs des divisions inférieures qui refusent la montée. Enfin, il remercie les différentes commissions du CP pour le travail effectué lors de cette saison.

Jean-Pierre Delchef, dans son mot d'introduction remercie vivement tous les dirigeants de clubs et tous les bénévoles et insiste sur le fait que c'est tous ensemble que nous ferons évoluer notre sport favori. Enfin, il explique que des réflexions sont en cours concernant l'organisation des compétitions pour les années à venir.

Détermination du quorum :

Nombre de clubs dans la province : 59 clubs représentant 524 voix

48 clubs sont présents – 447 voix. Quorum (majorité simple) : 224 – majorité des 2/3 : 298

11 clubs absents : 5 clubs excusés (0887, 1624, 2261, 2691 et 2739), 6 clubs non excusés (0145, 0146, 1052, 1054, 1620 et 2707).

Les amendes statutaires seront appliquées.

Première partie de l'assemblée.

1) Mise à l'honneur de membres fédéraux ou de clubs :

Membre Emérite : Mme Annie Delannay, trésorière du REBC Templeuve depuis 22 ans.

2) Rapport d'activités du Comité Provincial

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

3) Rapport d'activités du Département Calendrier

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

4) Rapport d'activités Commission Technique et de Propagande

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

5) Rapport d'activités Commission mini-basket

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

6) Rapport d'activités de la Commission de Formation des Arbitres

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

7) Rapport d'activités de la Commission 3X3

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

Le président remercie l'assemblée de la confiance témoignée par ce vote envers le CP et ses différentes commissions.

8) Approbation des différents règlements pour la saison 2024-2025

Règlement de la coupe du Hainaut Seniors :

2 votes sont demandés à l'assemblée. Le premier pour le règlement « classique » et le second pour permettre au CP d'adapter la formule de compétition si la formule « classique » n'est pas possible en fonction du nombre d'inscriptions.

Pas de changement par rapport à la saison dernière.

Règlement classique :

Pour : 439 contre : 08 abstentions : 00

Autorisation pour le CP d'adapter la formule si nécessaire :

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

Règlement de la coupe du Hainaut Jeunes :

Pas de changement par rapport à la saison dernière.

Pour : 439 contre : 08 abstentions : 00

Règlement play-offs P1 messieurs et dames :

Pas de changement par rapport à la saison dernière.

Pour : 407 contre : 12 abstentions : 28

9) Rapport d'activités du Groupement des Parlementaires

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

10) Rapport du vérificateur aux comptes

Mr Pascal Lecomte, parlementaire et membre de la commission financière, a procédé à des vérifications et certifie que cet examen n'a révélé **aucune anomalie**.

11) Présentation du bilan 2023

Nous terminons l'année avec un petit déficit de 1217.14 euros. Cela confirme la gestion prudente faite par le CP pour cette année 2023 vu que la contribution des clubs avait été réduite de moitié par rapport à ce qui avait été prévu dans le budget 2023. Ce qui nous permettra de continuer à proposer de réduire le montant de la contribution des clubs pour la saison prochaine.

12) Approbation des comptes

Pour : 419 contre : 00 abstentions : 28

13) Décharge au trésorier du CP et au CP

Sur base du point 10, vote pour la décharge au trésorier provincial et au CP pour l'année 2023.

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

14) Présentation du budget 2025

Le projet de budget 2025 du CP et de ses commissions est présenté en séance.
Le budget 2025 est un budget en équilibre mais prudent présentant un boni de 420 euros.

15) Vote budget du CP et de ses commissions et contribution des clubs

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

Le CP propose de réduire de 50% la contribution habituelle demandée aux clubs pour la saison à venir.

Cette contribution est normalement prélevée en 2 fois en septembre/octobre 2024 et en janvier 2025.

Ce sera donc la contribution de 2024 qui ne sera pas facturée.

Vote sur les montants de la contribution des clubs :

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

16) Interpellations

Néant.

17) Votes spéciaux

PC89

Pour rappel, le PC89 parle de la qualification des joueurs d'âge. Lorsqu'un club inscrit plusieurs équipes d'un même niveau dans une même catégorie, les joueurs d'âge d'une équipe, dès qu'ils sont qualifiés pour cette équipe, ne peuvent plus être alignés dans une autre équipe de ce niveau dans cette catégorie.

Dispositions spéciales :

b) pour les catégories mini-basket, l'Assemblée Provinciale peut se prononcer, sur une date ultérieure au 31 décembre, pour cette même disposition.

Le vote de l'Assemblée se rapporte donc au point b. ci-dessus et porte la date ultérieure à la fin de la saison 2024-2025.

Pour : 415 contre : 32 abstentions : 00

Cela signifie donc qu'en U6-U8 (3&3), U10 (4c4) et U12, si un club inscrit plusieurs équipes dans chaque catégorie, les joueurs pourront passer d'une équipe à l'autre pour cette catégorie jusqu'à la fin de la saison 2024-2025.

Structure du championnat messieurs

A la clôture des inscriptions, nous avons 38 équipes P4MM inscrites. Ce qui signifie que la formule de championnat actuel avec 3 P4 peut être reconduite.

Validation de la structure des divisions provinciales messieurs (1 P1 ; 2 P2 ; 2 P3 ; 3 P4) et du tableau des montées et descentes.

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 00

Structure du championnat dames

A la clôture des inscriptions seniors, pour les dames, nous avons 31 inscriptions pour la P2. Une de plus que la saison dernière à la même époque. Tendances que nous observons depuis quelques saisons.

Pour la saison 2024-2025, avec 31 inscriptions, il y a 2 options possibles :

- 2 séries : 1 série de 16 et 1 série de 15, avec comme conséquence, le même calendrier très chargé voir même plus que cette année pour ceux qui seront en série de 16.
- 3 séries : 2 séries de 10 et une série de 11. Cela permettrait de réduire le nombre de matchs et de donner de l'air aux clubs de P2 dames.

La proposition du CP est la suivante : si, au moment de la confection des calendriers, le nombre d'équipes inscrites en P2 est de 30 ou plus, passer de 2 à 3 séries.

Avant de passer au vote, l'avis des clubs inscrits en P2 dames et présents à l'assemblée est demandé :

Pour : 18 contre : 05 abstentions : 00

Modification de la formule du championnat et passer de 2 à 3 séries en P2 Dames si, au moment de la confection des calendriers, le nombre d'équipes inscrites est de 30 ou plus (majorité des 2/3 requise).

Pour : 376 contre : 40 abstentions : 31

Date d'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2024 (majorité simple requise).

Pour : 405 contre : 42 abstentions : 00

Cette validation entraîne automatiquement la validation du tableau des montées et descentes qui y est lié et qui sera adapté en fonction de la structure en vigueur la saison 2024-2025.

Pour la saison 2025-2026 : la proposition du CP est de ramener la P1 de 14 à 12 équipes, ne faire qu'une seule P2 de 12 équipes également et créer 2 P3. Cela permettrait plus de mouvements entre les divisions mais aussi une meilleure répartition entre les équipes plus fortes et les équipes plus faibles.

Intervention du BC Blaton (0368) : l'impact va être important sur de nombreuses équipes avec trop de descendants. Il lui est répondu que la grande majorité des équipes actuellement dans la division la plus basse y resteront mais le but est de créer une division intermédiaire entre la P1 et la division la plus basse, division composée d'équipes de force moyenne, composée des descendants de P1 et des meilleures équipes de la P2 actuelle.

Le RE Pont-de-Loup (0151) quitte la séance.

Le quorum est recalculé :

47 clubs sont présents – 419 voix. Quorum (majorité simple) : 210 – majorité des 2/3 : 280

Modification de la formule du championnat : passer à 1 P1 dames à 12 équipes, 1 P2 dames à 12 équipes et 2 P3 dames (majorité des 2/3 requise).

Pour : 356 contre : 03 abstentions : 60

Date d'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2025 (majorité simple requise).

Pour : 369 contre : 00 abstentions : 50

Cette validation entraîne automatiquement la validation du tableau des montées et descentes qui y est lié et qui sera adapté en fonction de la structure en vigueur la saison 2025-2026.

18) Elections

Groupement des Parlementaires :

Cooptation à ratifier :

Mr Eric Laplume (Spirou Basket – 0284)

Elections : 2 postes à pourvoir :

Sortants et rééligibles :

Mr André Dupont (BSGU – 0822)

Mr Jean-Marie Raquez (BC Mons capitale – 1845)

Comité provincial :

Elections : 1 poste à pourvoir :

Sortant et rééligible :

Mr Michel Guillaums (Olympic Mont-sur-Marchienne – 1724)

Présentation des candidats.

Constitution du bureau de dépouillement sous la direction de Mr Albert De Smet, secrétaire du conseil judiciaire, assisté de 5 membres de clubs différents (Art PA31).

Appel des clubs pour remise des bulletins de vote.

Deuxième partie de l'assemblée.

19) Play-offs provinciaux

Vote des clubs de P1 :

Messieurs : 13 pour, 0 contre, 1 club absent

Dames : 12 pour, 0 contre, 2 clubs absents

Ratification par l'assemblée :

Pour : 419 contre : 00 abstentions : 00

Le CP demandera l'autorisation au Conseil d'Administration pour l'organisation des play-offs en P1 messieurs et dames suivant le règlement adopté par l'assemblée.

20) Communication du Conseil d'Administration de l'AWBB

MM Jean-Pierre Delchef et Pierre Thomas présentent les points suivants :

- Les principales décisions de l'assemblée générale du 23 mars 2024
- La simplification administrative
- Le recommandé électronique
- Inscription des équipes sur la plateforme BigCaptain
- Nouvelles licences de coach à partir du 15 juillet 2024
- Evolution de la feuille électronique et de l'application mobile
- Application du PM12
- Infraction à la réglementation UBO
- Homologation des terrains 2025-2026
- Girls Got Game, Boys Can Play, Crelan Tour 2024
- Belgian Lions : Belgian Lions – Côte d'Ivoire
- Actualités de la province et dernières nouvelles de l'AWBB.

Les documents présentés seront envoyés à tous les clubs par mail.

21) Proclamation des résultats

Les coupes remises aux champions de P1 (dames et messieurs) portent le nom de « Coupe Jean-Pierre Maes », à la mémoire de notre regretté président et ami.

Ces coupes ont été remises au CEP Ladies Basketball C en dames et au BBC Brainois B en messieurs.

Le président donne lecture des différents champions sur le plan provincial.
Remise des diplômes aux différents champions.

22) Calendrier et championnats 2024-2025

Le calendrier a été établi en étroite collaboration avec les départements championnat et coupe de l'AWBB.

L'alignement est presque parfait entre ces différentes compétitions. Les championnats régionaux et provinciaux s'arrêteront les mêmes week-ends pour laisser place aux différentes coupes (AWBB et du Hainaut).

La principale différence entre les calendriers régionaux et provinciaux, c'est le week-end réservé aux finales de coupe. Ce sera pour le week-end du 16 mars 2025 pour les finales des coupes du Hainaut et le week-end du 23 mars 2025 pour les coupes AWBB.

Le championnat débute le week-end du 1er septembre : la configuration des semaines et des congés fait qu'il a été impossible d'éviter de jouer pendant tous les congés scolaires mais en jeunes (séries de 12 et de 10), on a pu en éviter un certain nombre et on évite complètement les vacances de printemps (séries de 10 et de 12).

On ne jouera pas en championnat le 2^{ème} week-end des vacances de toussaint et le 3^{ème} week-end sera un tour de coupe mais on jouera durant les 1^{er} et 3^{ème} week-ends des congés de carnaval. Il y aura 2 week-ends d'arrêt à Noël. On reprendra le week-end du 12/01/25. Seuls les clubs encore engagés en coupe joueront la ½ finale retour le week-end du 05/01/25.

En ce qui concerne les grilles de 12 (les jeunes en très grande majorité), le championnat s'arrêtera les week-ends des 28/09, 27/10, 03/11 et 01/12 qui seront des week-ends réservés à la coupe. Il n'y a donc pas de journée de championnat pendant les 3 week-ends des vacances de Noël. On ne jouera pas non plus pendant les 3 week-ends des vacances de printemps. Le championnat se clôturera le 13/04/25.

Comme chaque année, le président invite les clubs qui pensent que ce sera difficile d'avoir une équipe de jeunes opérationnelle pendant certaines périodes de congé (en particulier à la Toussaint mais aussi au Carnaval) à anticiper cette situation et à s'arranger avec leurs adversaires durant la période de pré-calendrier pour reporter ces rencontres à une autre date.

Le tour préliminaire ou les 1/16èmes de finale des coupes du Hainaut jeunes auront lieu le week-end du 01/09/2024.

23) Championnat provincial jeunes 2024-2025

Pour les catégories U12 et U10, la compétition se déroulera de la même manière que pour les autres équipes de jeunes, en formule championnat aller et retour.

En U6/U8 3&3, 88% des clubs ayant répondu à la consultation souhaitent continuer avec la formule des mini-tournois. Comme la saison dernière, s'il y a suffisamment d'inscriptions, nous regrouperons les équipes inscrites en U6, afin d'éviter que ces débutants ne soient versés dans une poule avec des U8. Nous répartirons les équipes dans de nouvelles poules pour le deuxième tour afin d'éviter de jouer trop souvent contre les mêmes équipes.

Le CP sera strict en ce qui concerne les dates choisies par les clubs pour organiser les tournois. Il sera demandé d'éviter les week-ends de vacances scolaires afin d'éviter les nombreux forfaits qui en découlent souvent.

Attention : rappel du point 9 des principes de base du Mini-basket : Tenez-en compte lors de l'élaboration de vos équipes :

En Mini-basket (U6, U8, U10), seuls les enfants de l'année de naissance supérieure de chaque catégorie peuvent jouer dans la catégorie supérieure.

Exemples : Un U6 peut jouer en U8, un U8 (et pas un U7) peut jouer en U10, un U10 (et pas un U9) peut jouer en U12.

Comme la saison dernière les feuilles spécifiques pour ces 2 catégories seront disponibles à l'impression sur le site AWBB et sur le site provincial. Les carnets jeunes que vous utilisiez actuellement pourront toujours être utilisés pour les rencontres U12 uniquement jusqu'à épuisement du stock.

24) Divers

BC Blaton (0368) : En complément à la présentation des membres du Conseil d'Administration, le représentant du club de Blaton revient sur le PM12 et souhaite savoir pourquoi le paiement des indemnités de formation est seulement déclenché par un mouvement. Mr Pierre Thomas lui répond que c'est prévu ainsi dans le décret.

25) Résultats des élections.

Ratification cooptation Groupement des Parlementaires

419 voix possibles, quorum : 210

Mr Eric Laplume (Spirou Basket – 0284) : 275 voix, 144 blancs, 0 nul : cooptation ratifiée

Election Groupement des Parlementaires

419 voix possibles, quorum : 210

Mr André Dupont (BSGU – 0822) : 333 voix, 86 blancs, 0 nul : élu

Mr Jean-Marie Raquez (BC Mons Capitale – 1845) : 285 voix, 134 blancs, 0 nul : élu

Election Comité Provincial

419 voix possibles, quorum : 210

Mr Michel Guillaums (Olympic Mont-sur-Marchienne – 1724) : 362 voix, 57 blancs, 0 nul : élu

26) Clôture de l'assemblée

Le président clôture la séance à 14h20, remercie l'assemblée de sa bonne tenue lors de cette réunion et souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

Philippe Bolssens
Secrétaire

Christophe Notelaers
Président